

Dissertation L1 introduction au droit

Par **Jujuriste15**, le **05/11/2017** à **12:46**

Bonjour à tous et à toutes!

Est ce qu'il y aurait quelqu'un pour me dire si le plan et la problématique de mon sujet de dissertation tiennent la route? Je débute en droit alors je sais pas encore vraiment ce que l'on attend de moi!

Le sujet c'est : "la sanction de la règle de droit"

Ma problématique : La sanction est-elle un critère suffisant à l'existence d'une règle de droit ?

Mon plan :

I. L'effectivité de fait (la sanction)

A. La force de coercition étatique

B. Les moyens de la coercition

II. La légitimité des valeurs

A. Le contenu (critère de respectabilité)

B. Des règles non contraignantes

Alors je sais pas si c'est à peu près correct ou carrément hors sujet, bref si quelqu'un a le temps et qu'il peut m'éclairer ce serait hyper sympa :)

Par **LouisDD**, le **06/11/2017** à **19:18**

Salut

Votre plan se tient, juste votre problématique qui pour moi est maladroite car limitative.

Une problématique type "la sanction comme critère d'existence de la règle de droit ? "

C'est le suffisant qui me gêne dans la votre, dans sens où ça invite à se demander si la seule présence d'une sanction définit la règle de droit, alors que vous en dites vous même il y a des règles de droit non sanctionnées (soft law)

Bref à voir !

Bonne soirée